



TAUREAUX





Wald

α

P. 4 10^{pl}
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

LES COURSES

DE

TAUREAUX

PAR

M. LE DOCTEUR BLATIN

Vice-Président de la Société



PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

49, RUE DE LILLE, 49

+

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. A. GODIN

Ancien secrétaire général de la Société protectrice

A M. HENRY BLATIN

Relativement à son travail sur les *Courses de taureaux*.

CHER DOCTEUR ET TRÈS-HONORÉ COLLÈGUE,

J'ai lu, avec un vif intérêt, votre brochure sur les *Courses de taureaux*. Je vous remercie de ce travail remarquable, comme de tous vos travaux si persévérants pour une œuvre à laquelle j'ai voué aussi une partie de ma vie, avec l'entière conviction de contribuer au bien général.

L'institution moderne des *Sociétés protectrices des animaux* a pour but final d'abolir les coutumes et habitudes cruelles qui endurent et pervertissent l'homme. — C'est une heureuse tendance civilisatrice, au milieu de tant d'éléments dissolvants.

Une foule de mauvais traitements se commettent journellement sur les animaux, soit par un intérêt mal compris, soit par un emportement coupable et déraisonnable, soit par légèreté.

Toutes ces cruautés, c'est-à-dire toutes les souffrances imposées publiquement ou secrètement, *sans nécessité*, doivent être sévèrement proscrites à l'égard de tous les êtres animés.

Mais les *Combats de taureaux* sont la plus scandaleuse violation des lois divines et humaines, — parce qu'ils ont lieu non-seulement en public, mais solennellement et avec préméditation; — parce qu'ils font subir aux deux principaux serviteurs de l'homme, le *bœuf* et le *cheval*, les plus affreuses tortures; — parce qu'ici aucune utilité n'apparaît; — et enfin parce que le *plaisir* ou l'amusement puisé dans la souffrance est une sorte de sacrilège.

Plusieurs fois, dans mon journal (1), j'ai signalé énergiquement ces fêtes démoralisatrices à la réprobation publique,

(1) *Le Protecteur, le Législateur et l'Ami des Animaux.*

et aussi à l'auguste attention du Souverain, rappelant que nous avons une loi spéciale et nationale, — celle du 2 juillet 1850, — qui interdit tous *mauvais traitements* commis *publiquement*, sur toute espèce d'*animaux domestiques*; — et que les combats de taureaux tombent évidemment en première ligne sous l'application de cette loi.

Malheureusement l'écho de ma faible voix n'est pas monté jusqu'au trône.

J'espère, que vous serez plus heureux, — et que non-seulement nous ne verrons pas s'établir ces jeux maudits au nord et au centre de la France, — comme vous paraissez le craindre, — mais qu'ils cesseront bientôt de souiller nos frontières méridionales.

Et pourquoi n'espérerions-nous pas même les voir disparaître de cette chevaleresque et religieuse Espagne, si bien disposée à contribuer, de concert avec nous, à l'expansion de la civilisation chrétienne, et à la destruction des abus de tous genres qui y font obstacle?

Vous rappelez à propos, cher collègue, qu'après l'avènement d'un Prince français au trône d'Espagne, les combats de taureaux furent pendant quelque temps supprimés. — Ce qui eut lieu alors peut d'autant plus facilement se renouveler d'une manière durable, que nos relations amicales ne sont plus seulement particulières entre souverains, mais générales entre les deux peuples si bien faits pour s'estimer.

Agréez, cher docteur, l'assurance de ma bien cordiale affection.

GODIN,

Avocat à la Cour impériale.

Paris, 28 janvier 1863.

LES COURSES DE TAUREAUX

PAR M. LE DOCTEUR BLATIN

Vice-président de la Société protectrice des animaux.

Le Pape Pie V, dans une bulle, *contre les combats de taureaux*, condamne et interdit « ces spectacles sanglants et honteux, de démons plutôt que d'hommes (1). »

Les Romains de la décadence s'enivraient au spectacle du sang versé par les bêtes féroces et les gladiateurs. « Aux jours où Rome voulait amuser son peuple immense, elle ouvrait son amphithéâtre que venaient remplir les nobles dames et les pieuses vestales admises au premier rang. Elle enfermait dans le cirque quelques types de tous les peuples, hommes noirs, blancs, jaunes, cuivrés... elle jetait sur tout cela ses lions, ses tigres, ses éléphants et ses rhinocéros ; et tout cela hurlait, se déchirait, se dévorait ; et les belles patriciennes, et les timides vierges de Vesta battaient des mains (2)... »

A cette scène esquissée par M. Eugène Bonnemaire, il ne faudrait pas ajouter beaucoup pour en faire un tableau retraçant les horribles combats où, de nos jours, en Espagne, en France même, les chevaux et les chiens qu'on fait évenirer, les taureaux qu'on harcèle, en les blessant à coups de pique, en leur lançant des flèches enflammées, qui s'attachent à leurs flancs et les brûlent avant qu'on les égorge, et dont le sang se mêle parfois à celui des hommes, attirent des milliers d'enthousiastes spectateurs. Au lieu d'esclaves, les gladiateurs sont des citoyens libres et parfois de haute lignée. Des chevaliers, des sénateurs romains ne descendirent-ils pas dans l'arène ?

L'Empereur Charles-Quint combattait le taureau, dans une

(1) Voir le texte complet de la bulle, à la page 109.

(2) *La Presse Scientifique des Deux-Mondes*, 1861, t. II.

fête, à Valladolid, pour célébrer la naissance de son fils qui régna sous le nom de Philippe II. Sous Philippe IV, les courtisans de ce Roi-*toreador* avaient pour plaisir favori les combats de taureaux. Il en fut de même sous son successeur, Charles II, vers la fin du seizième siècle, où l'éclat des fêtes tauromachiques atteignit son apogée. Mais, lorsque le duc d'Anjou vint, du consentement de son frère, le duc de Bourgogne, s'asseoir, après la guerre sanglante de *la Succession*, sur le trône d'Espagne, en vertu du testament de Charles II qui mourut en 1700, léguant son royaume au fils aîné de sa sœur, Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, ce prince français, Philippe V, manifesta si vivement son dégoût pour ces jeux immoraux, que la noblesse, qui jusque-là figurait activement dans ces luttes, dut y renoncer, et les arènes furent abandonnées au peuple. « La cour du petit-fils de Louis XIV, dominée sans doute par l'influence française, affecta même de dédaigner ces spectacles (1). »

Charles III, son successeur, avait aussi de l'aversion pour les combats de taureaux. Il s'efforça de détacher la nation espagnole « de cette frénésie, source de désordres et de dissipation pour un peuple qu'il voulait ramener au travail ; fléau pour l'agriculture à laquelle elle enlève chaque année tant d'instruments précieux (2). » Son ministre Florida Blanca seconda ses vues : on restreignit le nombre des courses dans les villes de province ; à Madrid même, on ne livra que des taureaux débiles ; le spectacle perdit son principal attrait (3).

Par malheur, sous Charles IV, le goût mal étouffé se raviva bientôt. On vit des fêtes plus animées, plus sanglantes que toutes celles des règnes précédents ; les gens de qualité se livrèrent sans entrave à cette passion pour le cirque, passion qui, loin de s'affaiblir, paraît, de nos jours, s'être réveillée plus vive, puisqu'on a cru devoir ouvrir, il y a trente-trois ans, une école royale pour apprendre, aux frais de l'Etat, comme un art national, à tuer des taureaux. Un

(1) *Le Tour du Monde. — Voyage en Espagne*, par Ch. Davillier, 1862, page 326.

(2) BOURGOING, *Tableau de l'histoire moderne*, tome II, page 384.

(3) En 1771, Henri Swinburne pouvait encore écrire : « Il n'assiste jamais personne de la famille royale à ces amusements... Les nobles ne se piquent plus de montrer leur courage, leur force ou leur dextérité, dans ces exercices fatigants et dangereux. Il n'y a plus un seul gentilhomme qui se soucie d'y hasarder sa vie. » (Voyez son *Voyage en Espagne*, page 490.)

décret, daté du 18 mai 1830 et portant le sceau du Roi, instituait à Séville l'enseignement officiel de la tauromachie. Dans cette académie, qui avait gravé sur le fronton de son portail le nom du pieux Ferdinand VII, on s'exerçait d'abord sur des mannequins, puis on allait, dans le plus proche abattoir, s'exercer sur des animaux vivants. En 1836, on l'a supprimée.

On annonçait, en 1857, à Madrid, pour le soir de la Saint-Jean, une course dans le *redondel* (cirque) au dehors de la *puerta de Alcalá*. « Les jeunes taureaux — *novillos* — (disait l'immense affiche) recevront la mort de nobles et aristocratiques mains; des jeunes gens appartenant aux premières familles de l'Andalousie, du Génil, du Guadalquivir, devant seuls paraître dans l'arène. La fête sera présidée par la belle duchesse de Medina-Celi. »

Le Courrier de Madrid nous apprend que la course a été magnifique! Vingt-six chevaux ont été tués: le cinquième taureau en a éventré cinq, et le sixième neuf.

Combien de sensibles Madrilènes ont dû battre des mains, agiter leurs écharpes de soie et d'or, et sourire à ces nobles vainqueurs, souillés de poussière et de sang (1)!

C'est, d'ordinaire, sur des taurillons de deux ans que s'exercent les amateurs, les raffinés qui descendent dans le cirque pour égorger d'inoffensives bêtes, à coups de couteau, selon les règles de l'art: c'est aussi par les *novillos* que débute les futurs *toreadores*, pour s'affermir le pied, l'œil et le cœur.

L'origine des courses de taureaux paraît remonter à une époque très-reculée; quelques auteurs la fixent au séjour des Arabes dans la Péninsule. « En tout ce divertissement, dit Aarsens de Sommerdyck, on remarque une certaine cruauté invétérée qui est venue d'Afrique, et qui n'y est pas retournée avec les Sarrasins. » Et il ajoute que déjà de son temps « toutes les villes avaient leurs festes de cette nature et n'auraient pas cru avoir aucun bonheur, si elles avaient manqué à les solemniser. »

Le goût des Espagnols pour ces jeux cruels est tellement développé, qu'il a malheureusement toutes les proportions

(1) On annonçait, à Madrid, pour le 7 janvier 1863, une course dans laquelle devaient figurer, comme *espadas*, plusieurs membres de la Grandesse, notamment le duc de San Lorenzo, le marquis de Villaseca, etc. Les simples *picadores* devaient être aussi des marquis et des comtes (l'*Ackhbar*).

d'une passion nationale. Les enfants y jouent au taureau, comme ils jouent, en France, au soldat (1).

Dans la moindre ville on trouve un amphithéâtre — *plaza de toros* — plus ou moins remarquable, mais toujours dans de vastes proportions. « Le seul grand monument moderne que j'aie rencontré s'élevant en Espagne, m'écrivait, en 1859, M. Blatin (Mazelhier) est un immense cirque à Valence » où l'entreprise est faite aux frais et au profit des hospices de la ville. Les larges assises de pierres de taille, les épaisses murailles en brique de ce splendide amphithéâtre, semblent, dit le docteur Fée, présenter comme devant être éternels les jeux auxquels son enceinte est réservée.

Quelques unes de ces *plazas de toros* peuvent contenir plus de vingt mille personnes. Celle de Ronda que le conseil municipal de la ville a fait réédifier en pierres de taille pour remplacer le cirque de bois dont l'éroulement, pendant une représentation, avait causé la mort d'un grand nombre de spectateurs, éclipse, dans ses proportions comme dans sa beauté, celui de Séville, et donne place à vingt-deux mille individus.

Pour ménager le sang des animaux qu'on sacrifie chaque année, et dont le nombre est considérable, le Gouvernement espagnol a plus d'une fois tenté d'abolir les courses (2). Mais l'opinion publique a réagi si vivement contre cette interdiction, qu'elle a dû bientôt être levée, aux applaudissements de la nation entière.

La tauromanie, sous ce beau ciel, atteint tous les âges et tous les rangs de la société. Tout ce qu'on a dit et écrit contre ce barbare divertissement, n'a en rien, dit M. Davillier, diminué la vogue dont il jouit depuis un temps immémorial. Les courses sont présidées par l'alcade *mayor*, à défaut du gouverneur de la province, ou par les plus éminents personnages, par les étrangers auxquels on prétend faire honneur; quelquefois par les Infants et par la Reine elle-même ou le Roi.

On y accourt de vingt lieues à la ronde. Le manouvrier qui

(1) « Le spectacle des taureaux fait la joie des enfants et la jubilation des vieillards », écrivait Pepe Hill, *torero* fameux, qui a publié un Traité sur son art.

(2) « Le Prince de la Paix, écrivait Joseph Townsend, en 1809, dans son Voyage, traduit par Pictet Mallet, a depuis peu aboli les courses de taureaux dans toute l'Espagne » T. I, page 287.

gagne péniblement son pain et le mendiant qui tend la main aux passants, trouvent toujours, au fond de leur bourse, quelque monnaie pour acquitter le droit d'entrée. « Il n'y a pas un bourgeois, disait Sommerdyck, qui ne veuille voir la feste de taureaux toutes les fois qu'elle se fait, et qui n'engageast ses meubles, plutôt que d'y manquer, faute d'argent. » Et pourtant les bonnes places sont chères, surtout à l'ombre. Théophile Gautier fait remarquer que le lundi, jour des courses — *dia de toros* — toute la ville est en fête : les femmes du peuple mettent jusqu'à leurs matelas en gage pour avoir quelques réaux à dépenser ce jour-là, et suivre la foule au cirque.

Si l'on affiche quelque prétention à l'élégance, il est de rigueur d'avoir sa *loge aux taureaux*, comme à Paris on a sa *loge à l'Opéra*.

A Madrid, les représentations se donnent chaque semaine, depuis le lundi de Pâques, jusqu'à la Toussaint. Dans les villes de province, ce n'est guère qu'à l'occasion des grandes fêtes, et d'une manière irrégulière, que les courses ont lieu. Il n'est pas rare qu'on les répète deux fois dans le même jour. L'affluence y est toujours énorme.

Chacun vient chercher là des émotions. Aux mille péripéties du drame, quel enthousiasme délirant ou quelle fureur sauvage s'empare des spectateurs ! « C'est à peine s'ils peuvent rester en place : ils se lèvent, gesticulent, vocifèrent, interpellent à haute voix, et sur tous les tons, tantôt les *toreadores*, et tantôt les taureaux qu'ils excitent de toutes manières. Parfois ils descendent jusque dans l'arène. » Souvent, entr'eux, ils se disputent violemment, et vont jusqu'à se frapper au visage.

Si l'*espada* fait un beau coup, on l'acclame avec frénésie, on agite les mouchoirs, les écharpes et les ombrelles ; on jette au vainqueur, des bouquets, des oranges et des cigares. Vestes, bonnets et *sombreros* tombent à ses pieds. Cette avalanche de chapeaux est la suprême manifestation de la foule enthousiaste. Mais s'il manque d'audace ou de dextérité, les sifflets se mêlent aux huées, aux grossières injures (1). On lui lance, avec

(1) « Je ne vous traduirai pas en français, je ne vous répéterai pas en espagnol, et je ne vous dirai pas même, dans le latin qui brave l'honnêteté, les invectives dont on accable soit les bêtes, soit les hommes ; la saturnale est complète. » — J. LEMOINE, *Quelques jours en Espagne*. — *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1855.

d'humiliants projectiles, des vases pleins d'eau, des bâtons. A Séville, un *matador* eut peur et n'osa donner le coup de la mort; le peuple, ivre de fureur, cria : « le traître à la prison. » Il fut arrêté, réprimandé par le gouverneur et sur le champ incarcéré. Si le président de la course eût refusé d'agir, les poings se seraient levés vers sa loge; peut-être même aurait-on démoli le cirque, comme on l'a fait tout récemment à Barcelone. Un Catalan devait arrêter un taureau par les cornes. En face de l'animal, il sent ses forces paralysées, et ne veut plus affronter la bête. Aussitôt on murmure; la tempête populaire est près d'éclater. L'autorité donne l'ordre de commencer le combat des chiens, annoncé sur le programme. Les spectateurs sont devenus furieux; un cri de menace épouvantable, universel, retentit; l'œuvre de la dévastation et la démolition des barrières commencent. On insulte, on blesse grièvement, à coups de pierres, des agents de la force publique et des gardes-urbains inoffensifs. Le colonel commandant de la marine est en péril. « S'il avait fait usage des armes à feu, nous aurions, dit le *Diario de Barcelone*, à déplorer aujourd'hui de grands malheurs. »

Le cirque ne présente plus qu'un monceau de ruines.

On bat des mains quand le taureau tue son homme, et l'on crie : « Bravo! Bravo! » On a vu douze mille spectateurs demander d'une seule voix la grâce d'un taureau qui avait éventré neuf chevaux et un *picador*. La grâce fut accordée, et le taureau, chose inouïe, sortit vivant de l'arène (1). Mais, pour l'animal pacifique ou lourd, ou fatigué, point de grâce, point de trêve : des milliers de mains frémissantes d'indignation s'offriraient pour le frapper à mort (2).

Les Portugais n'apportent pas, dans ces jeux sauvages, la même passion que leurs voisins de la Péninsule. Ils se refusent les délicieuses émotions de l'égorgeement final. Chez eux, l'*espada*, l'épée, — c'est le nom qu'on donne à celui qui tue, — n'existe point; et le taureau porte aux cornes des boules d'étope qui amortissent le choc.

(1) ALEXANDRE DUMAS, *Voyage de Paris à Cadix*, 1861, page 122.

(2) « Le dernier taureau de cha-une de ces fêtes, écrivait Swinburne, en 1776, est *embolado*, c'est-à-dire que ses cornes sont enveloppées; alors on laisse entrer toute la populace dans l'arène, avec des bâtons dans les mains, pour apprendre le métier de *torador*, pour assommer le taureau, ou pour être eux-mêmes jetés en l'air ou tués par lui » — *Voyage*, page 435.

II

Jusqu'en 1852, nous ne connaissions, en France, qu'une sorte de chasse aux taureaux, dont on donnait la représentation dans nos villes du midi. De grands troupeaux de bêtes à cornes, appartenant à divers éleveurs, paissent, on le sait, à l'état sauvage, dans les marais de la Camargue. Pour les reconnaître, on a coutume d'imprimer, avec un fer rouge, sur la cuisse de l'animal, la marque du propriétaire. Pour cette opération, il s'agit d'isoler la bête, de la saisir, de la coucher par terre. C'est la *ferrade*, que les bergers exécutent dans les pâturages. Les jeux donnés au public sous ce nom, simulacres de la véritable *ferrade*, sont des exercices de force et d'adresse : on n'y tue pas d'animaux. Le moindre bourg de ces contrées possède une place commune, entourée de barrières et de torils, où d'agiles lutteurs, — bergers, propriétaires ruraux, ou simples amateurs, — combattent, sans armes, des vaches et des taureaux, et s'efforcent de les terrasser.

Tantôt un cavalier tenant en main la pique armée d'un court trident, en usage dans la Camargue, poursuit l'animal indompté, le frappe à la croupe et le renverse ; tantôt, visant au front, il l'étourdit et l'arrête. On a vu plus d'une fois l'arme rompue dans cette escrime.

Tantôt un lutteur saisit adroitement le taureau par les cornes, glisse son épaule sous la machoire soulevée, et lui renverse fortement la tête, de manière que l'occiput touche au garot. La bête respirant à peine tombe, et le lutteur s'assied, triomphant, sur ses épaules : tantôt, à coups de chapeaux, trente ou quarante jeunes gens excitent, agacent de tous côtés le taureau. S'il fond sur ses adversaires, ceux-ci franchissent lestement la barrière entourant l'arène, et se soustraient à sa fureur.

Enfin l'un des jôuteurs s'avance et fait baiser la terre au fougueux quadrupède, qui se relève tellement honteux, étourdi de sa chute, qu'il ne saurait retrouver la porte de l'étable. On fait entrer le *remorqueur*, un vieux taureau dressé, qui, se plaçant à côté du vaincu, le ramène au toril.

Le soir, tous les animaux sont dirigés sur la route de la Camargue, et courent, au galop, rejoindre le troupeau.

Des jeux analogues, sous le nom d'*Ecart*, ont lieu dans les Landes, à Pau, Saint-Sever, Mont-de-Marsan et quelques autres villes.

Une première course, à la mode espagnole, fut donnée, en 1853, à Saint-Esprit-Bayonne. Pendant trois jours, ces fêtes tauromachiques, installées dans une enceinte découverte et construite en charpente grossière, à la façon des *plazas de toros* qu'on voit dans les plus petites villes de l'Espagne, attirèrent une affluence énorme de spectateurs. Elles furent brillantes; mais il y manquait encore les hommes à cheval, les *picadores*, qui, la lance au poing, provoquent et blessent le taureau.

Sur cette même place, d'autres courses se succédèrent bientôt, avec tout l'appareil et dans tous les détails d'une *corrida*, ou course complète. *Cuchares*, un des plus célèbres *espadas* de la Péninsule, y donna des représentations qui durèrent trois jours. Vingt-quatre taureaux y furent mis à mort.

La même année, à Nîmes, une troupe — *quadrilla* — venue de l'Espagne, attira vingt mille personnes dans le cirque romain des Arènes. L'affiche avait annoncé que le *matador* n'immolerait aucune victime sous les yeux du public; mais l'*espada* se regarda comme offensé dans son honneur, et réclama énergiquement le droit de tuer les taureaux. L'immense majorité des spectateurs força, par ses cris, l'autorité d'accorder qu'on versât le sang.

En 1855, les courses de Bayonne surpassèrent en éclat les précédentes. M. Louis Ratisbonne en a donné, dans le *Journal des Débats*, un récit fidèle. La quadrille fit son entrée dans le cirque, précédée par un *alguasil* en pourpoint noir du moyen-âge, et vint saluer les autorités de Saint-Esprit et de Bayonne, qui présidaient. En tête du cortège marchaient, couverts de brillants costumes, *el Tato*, l'élève et déjà le rival de *Cuchares*, et le fameux *Salamanquino*; puis le *matador* suppléant — *sobre saliente* — puis les *picadores* à cheval, les *chulos* ou *capeadores*, suivis des *banderilleros*.

La porte du *toril* s'ouvre à deux battants. Un taureau s'élançe et fond sur un des *picadores*. Il enfonce sa corne toute entière dans le ventre du cheval, qui se dresse frémissant. Les *chulos* se précipitent au secours de l'homme désarçonné: ils détournent la bête irritée, en agitant devant ses yeux leurs capes de soie rouge. « Alors — spectacle horrible — le *picador* remonte sur le cheval éventré, et pousse au taureau. Le cheval

refuse d'avancer, il chancelle sur ses jambes toutes baignées de sang ; le *picador* lui enfonce dans les flancs un éperon long de plusieurs pouces, aiguisé comme un poignard. Le pauvre animal fait quelques pas, haletant, tandis que de sa large blessure les entrailles s'échappent, et lui battent les jambes. Il se traîne ainsi, jusqu'à ce qu'il tombe, pour ne plus se relever. »

Les *banderilleros* armés de flèches garnies de frisures en papier découpé voltigent autour du taureau, le harcelant, lui clouant dans l'encolure et les épaules ces dards à crochet, souvent garnis de pétards dont la morsure et le bruit exaspèrent sa fureur. Alors s'avance la *espada el Salamanquino*, tenant d'une main une épée longue, à large tranchant, et de l'autre, la *muleta*, petit drapeau d'étoffe écarlate, qu'il agite aux yeux de l'animal pour l'exciter davantage. Ce sont les passes de la mort.

Le taureau se précipite, tête baissée, et l'*espada* lui plonge dans le cou l'épée jusqu'à la garde. La bête bondit, tourne convulsivement sur elle-même, plie les jarrets et tombe. Un *cachetero*, *toreo* de bas étage, « quelque chose comme le valet du bourreau, » vient, par derrière, lui donner le coup de grâce, en lui tranchant la moëlle épinière avec un stylet poignard.

Au bruit des acclamations et des fanfares, des mules caparaçonnées, portant rubans, grelots et panaches, entraînent au dehors les cadavres du cheval et du taureau.

« Dans ce drame sanglant, véritable scène d'abattoir, ce que je trouvai de plus extraordinaire, ajoute M. de Ratisbonne, c'est la part qu'y prenait le public... Des femmes agitaient leurs mouchoirs, comme elles auraient pu le faire dans un cirque de Madrid ; des jeunes filles, la joue empourprée, l'œil en feu, restaient là, comme à l'opéra, souriant, à côté de leurs mères... Au moment où le *matador* tira son épée fumante du corps du taureau, je crus que le cirque allait s'écrouler.... La vue du sang peut seule, on le croirait, causer une telle ivresse.... Il y a, dans le cœur de l'homme, une bête féroce qu'il faut se garder d'éveiller. »

Le lendemain, plusieurs taureaux furent immolés par des *espadas* suppléants, qui firent très-mal la besogne. L'un d'eux perdit dans le corps d'une malheureuse bête jusqu'à sept coups d'épée — une ignoble boucherie ! Les spectateurs hurlaient, lui montraient le poing, l'appelaient chien, bourreau ! Mais tout à coup, le taureau fond, la corne basse, sur cet

homme ahuri qui recule, hésitant et pâle. On crie alors : « *cobarde! cobarde!* le lâche ! » *El Tato* descend dans l'arène, en costume de ville, et tue enfin l'animal mutilé.

« Le divertissement n'eut pas d'entr'acte : c'est l'usage, dans ce genre de pièces ; on n'aime pas à respirer : il faut que le sang coule sans interruption. Un nouveau taureau fut lancé dans l'arène, puis un second, puis un troisième, jusqu'à six, tous blessant et tuant des chevaux, recevant des coups de lance et des banderilles, et tous immolés à la fin, comme le premier, par l'épée du *matador*.

« Dans le nombre, quelques-uns plus pacifiques refusèrent le combat : on leur attachait des banderilles de feu : alors l'animal courait, fou de douleur, dans le cirque, secouant les flèches sur ses chairs grésillantes.

« Le triomphe de cette journée fut pour *el Tato*, qui pénétra un des taureaux d'un coup d'épée ramené. L'enthousiasme fut à son comble : on lui cria : « à toi, le taureau ! » Et l'*espada* de couper l'oreille de la bête morte, en signe de propriété. »

Sur l'affiche on lisait qu'une quadrille de femmes, sous la direction de la fameuse *Martina Garcia*, la *primera espada* du cirque de Madrid, terminerait le spectacle, en combattant de formidables taureaux. « Ces femmes, en jupe courte et en maillet blanc, les unes à pied, les autres à cheval, étaient, dit M. Louis de Ratisbonne, de si épouvantables sorcières, avec leurs figures flétries et terreuses, leurs yeux d'araignée féroce, et leur sourire qui ressemblait à une blessure ; elles étaient si horribles de taille, d'allure, de costume et de visage, que le taureau lui-même en eut peur. Leur entrée fut accueillie par d'insultantes risées. A la première attaque de la bête dont les cornes étaient garnies de tampons, les femmes *pica-dores* furent désarçonnées et roulèrent dans la poussière. Seule, *Martina Garcia* fut applaudie ; elle égorgea deux taureaux haut la main, et fut gratifiée d'une oreille (1).

Des spectateurs sont descendus dans l'arène pour interpeller les membres de la quadrille, auxquels le public en révolte a lancé des pommes de terre et des fragments de bois arrachés au cirque.

Le sentiment de dégoût excité par ces malheureuses fem-

(1) *Journal des Débats*, 6 octobre 1855.

mes s'est manifesté pendant le long trajet qu'elles ont dû faire, au milieu des huées et des sifflets de la population.

Une lettre adressée de Biarritz au *Journal des Débats*, par M. Baïssas, le 8 août 1859, nous fait connaître les péripéties d'un drame saisissant. C'est encore à Bayonne qu'il se passe. J'abrège le récit. Le taureau fond sur *Mindivil*, qui, pour l'éviter, franchit la barrière. L'animal, la franchissant aussi, poursuit, atteint le *matador* dans le couloir. L'homme meurtri, foulé, pâle et défait, saute dans l'arène; le taureau l'y suit et court à un *picador* dont il éventre le cheval. On crie : « *Bravo toro!* » Les amateurs sont charmés que la bête ait été tuée du coup. Mais, si le cavalier est démonté, ils perdront la chance de voir tuer un cheval de plus. Ils se mettent donc à crier : « Un autre cheval. » Il faut que le *picador* se remette en selle sur une autre monture. Cependant les *capeadores* ont entrete nu la fureur de l'animal aux cornes redoutables... Deux chevaux sont encore éventrés. Les amateurs voyant la colère du *matador* qui a été blessé, la rage du taureau qui ne se lasse pas de faire des victimes, et qui revient sur leurs cadavres pour perfectionner son œuvre de vengeance, les amateurs se disent : Mais cela peut devenir encore plus émouvant. Ils crient donc à tue-tête : « Le feu, le feu ! » L'animal fend l'air à coups de cornes, il bondit, se roule, frappe la terre, écumant, beuglant, affolé par la rage, secouant avec désespoir les dards qui le brûlent et qui font couler son sang. C'est à faire frémir les cœurs les plus tranquilles. Il éventre encore des chevaux, franchit une seconde fois la barrière, pour frapper, dans le couloir, ses adversaires qui s'y sont blottis, puis rentre dans l'arène. *Domingo* l'aborde et lui plonge sa longue épée entre les deux épaules. « *Bravo espada, bravo!* » Mais l'animal secoue ses flancs et fait sortir l'épée de la profonde blessure. *Domingo* la ramasse et l'enfonce à la naissance des vertèbres. Le taureau tombe, les quatre sabots en l'air, aux applaudissements frénétiques de la foule (1). »

Lorsque, malgré toutes les attaques et les blessures, le taureau n'entre pas assez en fureur, ou qu'épuisé par la souffrance et la lutte impuissante, il ne cherche plus à combattre, on lâche sur lui des chiens de bouchers qui le déchirent. Alors il se réveille, avec des mugissements effroyables de rage et de

(1) *Journal des Débats*, 8 août 1860.

désespoir ; il foule aux pieds les uns et les écrase, il lance en l'air les autres ou les perce de coups. Brûlé par la poudre, écorché par le fer et lacéré par les dogues, il jette autour de lui l'épouvante et la mort. S'il devient trop dangereux, et qu'aucune *espada* n'ose l'affronter, un *toreador*, armé de la *demi-lune*, faux emmanchée sur une longue perche, le frappe impunément par derrière, tandis qu'il présente la tête aux chiens. Ses jarrets sont tranchés ; il tombe, se relève, marchant sur les moignons de ses membres, effrayant dans les angoisses de son agonie, et ne pouvant mourir. M. Théophile Gautier s'écriait, en assistant à cette scène : « Ce n'est plus un combat, mais une boucherie dégoûtante. » Enfin le stylet du *cachetero* termine le supplice, au milieu d'une mare de sang.

Cette année, — 1862 — à Saint Sébastien, en Espagne, à quelques lieues de la frontière de France, on a donné, le 15 août, deux combats à la fois. On avait partagé l'arène par moitié, au moyen d'une double cloison en planches, ménageant entre les deux clôtures une retraite pour les hommes que poursuivaient les taureaux. Les exercices se sont produits en partie double, plus périlleux, parce que l'espace était moindre ; plus attrayants aussi pour les amateurs de ces plaisirs délicats, parce que la lutte était plus acharnée, qu'on faisait à la fois plus de blessures, et qu'ils avaient plus de chances de voir un homme écrasé contre la barrière (1).

Mais le pauvre cheval ? Oh ! n'y prenez pas garde. Les habitués vous recommandent de ne pas le regarder. « C'est le côté malpropre, hideux, répulsif du spectacle, écrivait, en 1858, M. John Lemoine, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Quand il n'est qu'éventré, il continue à courir : ses boyaux pendants et sanglants traînent dans la poussière ; le *picador* le laboure de ses éperons aigus ; les valets de service l'accablent de coups de bâton ; tel qu'il est, ce cheval sera recousu et servira une autre fois. »

Et ces atrocités ne sont pas des faits fortuits : loin de là. Tous les observateurs en citent des exemples. Ecoutez M. Blatin (Mazelhier) : « J'ai vu s'accomplir des traits d'horrible cruauté : un taureau était aveugle de fureur, blessé en vingt endroits par les lances, les banderilles, ... il éventra qua-

(1) *L'Union médicale*, septembre 1862.

tre ou cinq chevaux, dont les yeux étaient bandés, les oreilles bouchées, et qui ne pouvaient ni fuir ni se défendre. Le dernier, étendu par terre, les entrailles sorties, conservait encore un souffle de vie... On relève la bête à force de coups... Comme elle est gênée, dans son pas chancelant, par ses intestins pendants auxquels se mêlent des lambeaux ensanglantés de peau et de chair, on repousse violemment une partie des entrailles dans le ventre, et d'un coup de couteau on se débarrasse du reste. Le cheval va tomber; on le retient, on le raffermi, on l'épaule de chaque côté.... Le *picador*, avec quelques précautions, l'enfourche de nouveau. Alors on ramène le taureau qui fond sur la victime et la renverse en l'éventrant une seconde fois. Pour le coup, le cheval était bien mort, et je m'en sentis soulagé; sans cela les bourreaux l'auraient encore poursuivi dans son agonie.

« Au milieu des massacres dont j'ai été le témoin indigné, j'en étais arrivé à garder toute ma compassion pour les animaux seuls, tant j'étais soulevé contre les hommes de l'arène, qui me semblaient être braves sans péril, et ne pas courir des dangers suffisants pour expliquer leur barbarie (1). »

M. Fée, professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, qui a longtemps observé les mœurs de l'Espagne, pendant qu'il remplissait, auprès de l'armée française, les fonctions de chirurgien, écrivait, en 1859, dans une excellente notice : « Les hommes n'excitent aucun sentiment d'intérêt. Cet intérêt repose tout entier sur les animaux destinés à une mort douloureuse, inévitable (2). »

Tout admirateur qu'il est des prouesses espagnoles, M. Théophile Gautier n'en exprime pas moins sa pitié pour un de ces muets martyrs qui vient de recevoir le coup mortel sous ses yeux, et dont il peint éloquemment l'agonie : « Le pauvre animal abandonné à lui-même se met à traverser l'arène en chancelant, comme s'il était ivre, s'embarrassant les pieds dans ses entrailles. Des filets de sang noir jaillissaient impétueusement de sa plaie, et zébraient le sable de zig-zags intermittents, qui trahissaient l'inégalité de sa démarche. Enfin il vint s'abattre près des *tablas*. Il releva deux ou trois fois la tête, roulant un œil bleu déjà vitré, retirant en arrière ses

(1) *Bulletin de la Société protectrice*, 1859, page 390.

(2) *Idem*, 1860, page 29.

lèvres blanches d'écume qui laissaient voir ses dents décharnées. Sa queue battit faiblement la terre, ses pieds de derrière s'agitèrent convulsivement et lancèrent une ruade suprême, comme s'il eût voulu briser de son dur sabot le crâne épais de la mort....

« J'insiste sur l'agonie de ce cheval, parce que c'est la sensation la plus pénible que j'aie éprouvée aux combats de taureaux (1). »

Les cavaliers sont garantis aux jambes, aux cuisses, jusqu'au ventre, par des bottes bardées de tôle épaisse, matelassées et couvertes de peau de buffle; leur pied est emboîté dans un large étrier à la turque qui le protège. Sont-ils renversés, le corps de leur monture leur sert de bouclier; d'ailleurs ils sont promptement secourus. L'agilité, l'adresse de ceux qui combattent à pied peuvent les soustraire au danger qu'ils affrontent volontairement.

« Voilà l'histoire de toutes les courses, écrivait en 1855, M. René de Semallé, dans le *Messenger de Bayonne*. C'est un spectacle brutal, où les taureaux ont trop d'adversaires à combattre, pour que le spectacle soit grandiose. »

III

Un sang plus précieux que celui des animaux, le sang des victimes humaines, a trop souvent accru les palpitantes émotions des fêtes taumomachiques.

Voici quelques exemples d'accidents affreux et de morts d'hommes, qui montrent l'immoralité de ces jeux.

Le 25 décembre 1855, à Madrid, le célèbre *Pucheta* tenait la lice. Il tua trois taureaux; onze chevaux et trois chiens furent éventrés; neuf individus furent foulés aux pieds. Chacun disait, en sortant: « C'est une excellente course, et *Pucheta* est un vaillant homme ! »

En 1856, à Saint-Esprit, où l'un des *banderilleros* a eu la jambe cassée, *Manuel Dominguez, prima espada*, blessé au côté, par les cornes d'un taureau qui l'a enlevé et qui de nouveau allait le percer et le tuer sans doute, n'a dû son salut

(1) *Voyage en Espagne*, page 91.

qu'aux autres *toreadores*. Ils se sont précipités sur l'animal furieux et l'ont retenu. *Dominguez* a pu se relever et mettre à mort l'animal.

Dans le même cirque, cette année, l'un des taureaux a fait une vive résistance. A son entrée dans l'arène, il a enlevé un cheval avec son *picador*, et les a rejetés sanglants et inanimés sur le sol. Homme et cheval n'étaient heureusement que blessés. On les a relevés à temps pour les soustraire à la fureur du taureau.

Le dimanche suivant, un des *toreros* venait de planter ses banderilles. En se retirant, il glissa et tomba tout près de la barrière. Le taureau se précipitant sur lui, le frappa de deux coups de cornes ; l'un le blessa à la jambe, l'autre lui laboura le flanc. *Manuel Egano* et un autre écarteur volèrent aussitôt au secours du malheureux *banderillero*. Malgré les blessures qu'il avait reçues, cet homme enjamba la barrière, en laissant une longue trainée de sang ; mais il n'a pu réparaître dans l'arène.

Cette année encore, le 9 novembre, trois hommes grièvement blessés ont été portés à l'hôpital d'Almacera.

Trop souvent de plus graves malheurs sont à déplorer.

Il est telle *corrida*, en Espagne, où l'on a compté jusqu'à dix morts d'hommes.

C'est pour cela, sans doute, qu'un prêtre, « avec les saintes huiles, » est là pour administrer le malheureux *toreador* qui peut être frappé mortellement. Le *Heraldo* du mois de mai 1853, dit que dans la chapelle attenante au *toril*, les jours de représentation, on allume quatre cierges devant une image : là sont déposés les secours pour un cas de nécessité. « C'est une coutume ancienne que les combattants, avant d'entrer en lice, s'y réconcilient avec Dieu (1). »

Dans un des balcons de l'amphithéâtre, deux chirurgiens, avec leurs instruments, sont prêts à porter de prompts secours aux blessés.

Dix morts ! ce chiffre effrayant est donné sous la garantie du père Pedro de Gusman, par M. Ch. Davillier, dans une excellente étude sur l'Espagne publiée par *Le Tour du Monde*,

(1) « On a du prévoir, disent les auteurs du *Théâtre de la guerre* ou *Tableau de l'Espagne* (1823), que dans un spectacle où le rôle principal des acteurs est de risquer leur vie, il fallait nécessairement les traiter comme des malades à l'article de la mort. » page 170.

avec d'admirables dessins de Gustave Doré. « Ce religieux qui écrivait au commencement du dix-septième siècle, assure, dit notre auteur, que de son temps, il n'y avait pas de fête de taureaux qui ne coûtât la vie à deux ou trois personnes ; souvent même le nombre était plus considérable. A Valladolid, en 1612, dans une course où parurent seulement quelques taureaux, dix combattants restèrent morts sur place.

« Il dépeint les fêtes d'Aragon comme une *barbarie inimitable*. C'est un fait avéré, ajoute le père jésuite, que dans de pareils exercices, il meurt, en moyenne, dans toute l'étendue de l'Espagne, deux ou trois cents personnes par année. »

Par bonheur, la tauromachie n'a pas, de nos jours, des pages aussi funèbres. Cependant, sans remonter bien haut, dans son bilan mortuaire, nous pourrions compter encore un grand nombre de cadavres humains, et parmi eux plusieurs des plus fameux *toreros*.

Rigores ayant reçu trois coups de cornes, dans la *plaza* de Madrid, mourut au bout de quelque temps, après deux cruelles opérations (1).

Pepe-Hillo, *espada* célèbre, qui a écrit un *Traité* sur les règles de la *toromaquia*, fut tué, dans le même cirque. « Ce fut une mort affreuse. Il était tombé sur le dos. Bien que les entrailles sortissent de son corps, et qu'il eût plus de dix côtes brisées, il eut encore la force de chercher à saisir les cornes du taureau ; mais, lancé en l'air à plusieurs reprises, il ne tarda pas à rester inanimé sur la place. La course ne fut interrompue qu'un instant (2). »

Joseph Townsend, dans son *Voyage* traduit par Pictet-Mallet, rapporte qu'en 1809, pendant son séjour dans la Péninsule, deux *matadores* furent tués à Cadix : ils étaient frères (3).

Dans une course à Ronda, *Francisco Herrera Guillen*, frappé d'un coup de corne à la tête, mourut à l'instant même.

« J'ai vu, dit l'auteur du *Tableau de l'Espagne*, (1823), un *matador* percé d'un coup terrible. La corne était entrée dans la poitrine et sortait à la tempe. Le taureau courait avec sa victime, faisant aller le *matador* comme une aile de moulin-à-vent (4). »

(1) *Le Tour du Monde*, 1862, page 350.

(2) *Idem*, page 351.

(3) TOWNSEND, tome I, page 285.

(4) *Tableau de l'Espagne* (1823), page 171.

Cette année (1862), le lundi de Pâques, *Pepete*, une des premières épées de la place de Madrid, a été tué à peu près raide, dans le combat. Voici les tristes détails donnés par le journal *le Siècle* : « L'animal avait fait une entrée magnifique... Après avoir promené un ardent regard sur l'assemblée et l'arène, il se lance comme une flèche sur le *picador Antonio Calderon*, enlève sur sa tête monture et cavalier, et les jette tous deux sur le sol. Puis, la bête furieuse laboure de ses cornes tranchantes le corps et les entrailles du malheureux cheval, et se dispose à assouvir sa rage sur l'homme gisant à côté. *Pepete* voit le péril où se trouve son compagnon. Il court à lui. Malheureusement le taureau, l'un des plus dangereux par son agilité qui se soient jamais vus, fond sur ce nouvel adversaire ; il le frappe à la hanche, il le soulève, et le balançant quelques instants sur sa tête, il finit par lui donner un furieux coup de corne, qui lui traverse le cœur et le poumon. *Pepete* se relève à grand peine, porte la main à sa blessure, et va tomber, comme mort, à dix pas. On l'emporte : en arrivant à l'infirmerie de la place, il expire. « On recouvre de sable les endroits maculés de sang, pour que le pied des hommes ne glisse pas, et... peu de minutes après, le spectacle recommence (1). »

Le cirque de Saragosse vient d'être témoin d'un drame plus horrible encore, rapporté par *le Messager du Midi*. Deux *toreadores*, chéris du public, vinrent faire le salut d'usage et offrir de tuer les taureaux, en l'honneur du président et de l'Assemblée. Le premier taureau fut bien tué par *el Relojero* ; le second était portugais, très-méchant, noir, zébré de taches plus claires, sournois et vigoureux. Il reçut le coup de la mort *del Huevatero* ; mais, avant d'expirer, il lança en l'air le malheureux *espada*, le reçut sur ses cornes qui pénétrèrent profondément dans le corps, et le jeta évanoui à terre, puis il s'affaissa lui-même sur sa victime.

Le troisième taureau était portugais : les *toreadores* étaient sous une impression de terreur difficile à décrire : à peine les *picadores* le touchèrent-ils : fier au milieu de l'arène, il sem-

(1) « Une des grandes qualités de ce merveilleux spectacle, dit Alexandre Dumas, c'est qu'il n'a jamais d'entr'acte : la mort même d'un homme n'est qu'un accident ordinaire qui n'interrompt rien. » — *Impressions de voyage*. — *De Paris à Cadix*. Tome I, page 121.

ble défier les *banderilleros*, qui à grand peine lui plantent trois ou quatre dards pour l'exciter.

« A la douleur et au bruit, le taureau devient furieux : c'est à *el Relojero* qu'incombe le pénible devoir de l'abattre ; mais il n'y va qu'en hésitant, et ne peut donner que des coups d'épée mal assurés. Le président l'appelle et lui propose de faire couper les jambes au taureau avec la demi-lune ; mais *el Relojero* refuse cette proposition honteuse pour un *toreador*, qui doit frapper un ennemi redoutable et non un ennemi à terre. Il retourne au combat ; le taureau fond sur lui ; en vain jette-t-il la *muletta* en drap rouge ; l'animal n'y fait pas attention et le suit : *el Relojero* a saisi la barrière et va la franchir en lançant son épée au muffle du taureau ; l'épée rebondit sur le front de la bête, et par une étrange fatalité, elle vient frapper le pauvre *toreador* au mollet, qu'elle coupe jusqu'à l'os.

« Le sang coule à flots de l'artère ouverte : on emporte le malheureux. Alors on emploie la demi-lune ; elle tranche les deux jambes de derrière du taureau ; mais, debout encore sur ses tronçons, l'animal paraît si redoutable, que personne n'ose l'approcher : la demi-lune agit de nouveau et lui coupe une jambe de devant ; alors la bête tombe et le *cachetero* vient l'achever d'un coup de stylet dans la nuque.

« Le public n'était pas satisfait et demandait la suite du spectacle. L'autorité a été obligée de faire rendre les billets pour la prochaine représentation. »

Les simples préparatifs d'une course sont assez fréquemment marqués par de tragiques événements. Il n'est pas sans danger d'amener jusqu'au *corral* du cirque un troupeau de taureaux, élevés pour la mort — *toros de muerte*, — animaux sauvages, farouches, d'une force terrible, et que la moindre provocation peut mettre en fureur. Aussi ne voyagent-ils que la nuit, guidés par des bœufs qu'on dresse à cet usage, et sous la conduite de bergers à cheval armés de longues piques. Que la bande s'effraye, et la voilà qui va, vivante avalanche, culbuter, broyer tout, sur son passage.

A Pampelune, au mois d'août dernier, tandis que la place de la Constitution était encombrée de monde, un taureau qu'on destinait à la course, parvint à s'échapper : il tua, d'un coup de corne, un des promeneurs, en blessa dangereusement un second, courut sur une servante, lui donna dans la poitrine

un coup de tête, et la tua sur le champ. Il attaqua ensuite un nommé *Turbico*, et l'étendit mort.

Puis, l'animal pénétra dans une maison où il blessa grièvement un enfant de quatre ans.

Pendant la représentation, des taureaux franchissent quelquefois la barrière, malgré la muraille de madriers élevée de près de deux mètres autour de l'arène : « Un jour, dit M. J. Lemoine, j'ai vu la lance d'un *picador* passer tout entière avec le tampon, sous la peau du taureau, sans que le *toreador* ait pu parvenir à la dégager. L'animal furieux battait l'air avec cette grande lance comme avec un fléau. Toujours emportant cette flèche de Nessus, attachée à ses flancs, il a franchi d'un bond la barrière, et ce n'est que dans le couloir qu'on a pu la lui arracher.

« A la place Mayor de Madrid, où l'on faisait à la fois deux combats, un jour, dit Alexandre Dumas, il arriva que deux taureaux sautèrent à la fois dans le couloir, courant l'un sur l'autre, se rencontrèrent et se tuèrent tous deux (1). »

Malgré la palissade et les cordes qui ceignent le chemin de ronde, les spectateurs eux-mêmes ne sont pas toujours à l'abri du danger. Goya, célèbre aqua-fortiste, dont la pointe fidèle a reproduit dans les trente-trois planches de sa *Toromaquia* les principaux incidents des courses, a représenté un taureau sauteur qui, après avoir franchi la barrière et les gradins inférieurs, s'est précipité jusqu'au milieu de l'amphithéâtre, faisant une trouée à travers la foule éperdue. On voit gisant à ses pieds plusieurs cadavres, et sur ses cornes, le corps de l'alcade *mayor* de Torrejon misérablement embroché (2).

IV

Vers le milieu du seizième siècle, un Pape qu'en 1700 l'Église a canonisé, Pie V, voulut mettre un terme aux abus révoltants du cirque, par un acte mémorable dont l'original se trouve à la bibliothèque nationale de Madrid, et qu'il importe de citer en entier.

(1) *De Paris à Cadix*, tome I, page 103.

(2) *Le Tour du Monde*, 1862, page 352.

Bulle de Saint Pie V, — Septième des décrétales, — Livre V, — Titre XVIII, — *De salute gregis dominici*, — chapitre unique.

Par cette bulle qui a pour titre : *Des jeux où l'on excite et combat des taureaux*, sont défendus les spectacles féroces et sanglants, dans lesquels des taureaux et autres animaux farouches sont introduits dans le cirque, et engagés dans des combats, pour le plaisir des hommes, mais habituellement pour la perte des combattants.

« Notre charge pastorale nous impose le devoir de nous occuper avec sollicitude du salut du troupeau du Seigneur, confié à nos soins par la divine Providence, et de nous appliquer à éloigner tous les fidèles des dangers qui menacent leurs corps et de tout ce qui pourrait entraîner la perte de leurs âmes. Quoique le détestable usage du duel, introduit par le démon pour induire les âmes dans le péché par la destruction des corps, ait été prohibé par un décret du Concile de Trente, néanmoins, dans la plupart des villes et bourgs, beaucoup d'hommes, pour faire parade de leur force et de leur audace, continuent de donner des spectacles publics ou privés, où on les voit se battre avec des taureaux et autres bêtes féroces : d'où il résulte fractures de membres, morts d'hommes, périls pour les âmes. Considérant donc que ces spectacles où des taureaux et des bêtes féroces sont excités dans le cirque ou sur la place publique, sont ennemis de la piété et de la charité chrétienne, et voulant abolir ces spectacles sanglants et honteux, de démons plutôt que d'hommes, et pourvoir ainsi, autant que nous le pouvons, avec l'aide de Dieu, au salut des âmes, nous défendons et interdisons par la présente constitution que nous déclarons valable à perpétuité, sous peine d'excommunication et d'anathème, *ipso facto*, à tous et à chacun des Princes chrétiens, quelle que soit leur dignité tant ecclésiastique que séculière, Empereurs, Rois ou autres, quelque nom qu'ils portent, à quelque Etat ou République qu'ils appartiennent, de permettre dans leurs provinces, villes, terres, forteresses et toutes autres dépendances, des spectacles de ce genre, où il y aurait des combats de taureaux et autres bêtes féroces. Nous défendons aussi aux militaires et à toute autre personne d'oser lutter, soit à pied, soit à cheval, avec des taureaux et autres bêtes féroces dans lesdits spectacles. Que si quelqu'un d'entre eux venait à y perdre la vie, qu'il soit privé de la sépulture ecclésiastique. Nous défendons également,

sous peine d'excommunication, aux clercs, tant réguliers que séculiers qui jouissent de bénéfices ecclésiastiques ou sont dans les ordres sacrés, d'assister auxdits spectacles. Quant aux engagements, aux serments et aux vœux faits par n'importe quelle personne, université ou collège, de donner ces combats de taureaux, pensant par là, mais bien à tort, honorer les saints ou rehausser une solennité d'une fête de l'Eglise, car c'est par les louanges de Dieu, les joies spirituelles et les œuvres de piété, et non par ces sortes de jeux, qu'on doit honorer les saints et célébrer les fêtes de l'Eglise; quant à tous ces vœux, tant dans le passé que dans l'avenir, nous les prohibons absolument, les cassons et les annulons, et décrétons et déclarons qu'il faut les regarder à perpétuité comme cassés, nuls et sans effets à l'avenir. Et ce nous mandons à tous les Princes, Comtes et Barons feudataires de la sainte Eglise romaine, sous peine de la privation des fiefs qu'il tiennent de l'Eglise romaine elle-même. Quant aux autres Princes chrétiens, Seigneurs de terres, ci-dessus dénommés, nous les exhortons dans le Seigneur et leur ordonnons, en vertu de la sainte obéissance, selon le respect et l'honneur dont ils entourent le nom de Dieu, de faire observer le plus exactement possible tout ce qui précède, dans leurs domaines et sur leurs terres, certains qu'ils recevront de ce même Dieu une très-grande récompense pour une si bonne œuvre. Nous mandons également à tous nos vénérables frères, Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques, et autres Ordinaires des lieux, en vertu de la sainte obéissance, sous l'attestation du jugement de Dieu et la menace de la malédiction éternelle, de faire publier, autant qu'il est nécessaire, nos présentes lettres dans leurs cités et autres diocèses respectifs, et de tenir la main aux prescriptions des présentes lettres, sous les peines et les censures ecclésiastiques. »

Un commentaire érudit de cette bulle, par M. René de Semallé qui l'a traduite, fait remarquer qu'il est impossible d'entrer dans plus de détails, pour condamner ces spectacles immoraux, pour les interdire aux souverains, aux clercs, tant réguliers que séculiers : mais les foudres du Vatican n'effrayèrent nullement la catholique Espagne. Elle n'en continua pas moins ses jeux flétris et réprouvés par le Pape. Croyante, mais aveuglée par sa passion funeste, elle s'y livre tantôt

pour célébrer un avènement au trône, la naissance ou le mariage d'un Prince; tantôt en l'honneur d'un Saint vénéré.

Dans le premier cas, ce sont les *courses royales*, où les fonctions de *picadores* sont remplies par de pauvres gentilshommes de noblesse bien reconnue, doublés, en cas d'accident, par des *toreros* de profession. Dans le second cas, les rôles sont partagés entre les membres de plusieurs confréries laïques. A Grenade, en 1853, des affiches indiquant le but spécial de ces courses y conviaient le public; et, comme ces confrères — *toreros* amateurs — n'étaient pas du métier, ils sollicitaient l'indulgence des assistants.

C'est à la fête de Notre-Dame *del Pilar*, à Saragosse, une des imposantes solennités du royaume d'Aragon, qu'ont été données, le dimanche, 26 octobre 1862, les courses où l'on a tué trente-deux taureaux et compté deux victimes humaines; où la foule, avide de sang et non satisfaite, s'est fait rendre les billets pour le spectacle suivant. Par quelle aberration les Espagnols osent-ils célébrer leurs fêtes religieuses par d'affreux spectacles que la religion condamne?

V

Croirait-on que chaque année voit périr, dans le seul cirque de Madrid, plus de deux cent cinquante taureaux! Quel doit en être le nombre pour toute la Péninsule! A lui seul, *Romero*, qui est mort en 1839, en aurait tué cinq mille six cents, dans sa longue carrière.

Pour les chevaux, on en sacrifie annuellement près de deux mille. Dans plus d'un cas, il a fallu recourir aux attelages des voitures de place, pour ne point manquer de victimes. Joseph Townsend affirme que soixante de ces pauvres bêtes ont été tuées en un jour. « J'ai vu, dit M. le baron de Bourgoing, dans son *Tableau de l'Espagne moderne*, j'ai vu jusqu'à huit ou dix chevaux déchirés, éventrés par un seul taureau. Alors les expressions manquaient pour célébrer ces prouesses; c'était un trépignement, une *furia* délirante (1). »

Avec cette surexcitation permanente des instincts féroces et des passions populaires, qui pourrait compter les actes coupables, les cas de folie ou d'autres troubles profonds cau-

(1) Tome II, page 377.

sés par de tels spectacles? Je regrette qu'un de nos savants aliénistes, le docteur Brière de Boismont, qui a donné, dans l'*Union médicale*, la relation d'une course de taureaux à Saint-Sébastien, n'ait pu trouver l'occasion d'aborder ce point délicat des perturbations mentales. Bien qu'il ait admiré l'adresse et le sang-froid des *toreros*, le courage si mal employé, si stérile de ces bouchers élégants, et l'enthousiasme de la foule, il n'en souhaite pas moins la suppression de ces drames abrutissants. Loin de désespérer de voir pénétrer, en Espagne, comme ailleurs, les sentiments de compassion envers les animaux, l'horreur des joûtes barbares où tant de victimes succombent, il fixe à ce progrès une date prochaine, en s'exprimant ainsi :

« Lorsque la tranchée qui se fait du côté des Pyrénées aura ouvert *viam gentibus*, un chemin aux nations, bien des préjugés seront modifiés ; la raison fera valoir ses droits ; alors peut-être les Espagnols se surprendront-ils, comme nous, à désirer la fin de ces spectacles ; peut-être penseront-ils que la vue du sang inutilement versé, fût-il celui d'un pauvre cheval ruiné, est un divertissement barbare, qui, pendant des siècles, a pu être la satisfaction d'un instinct, mais qui n'a plus aujourd'hui sa raison d'être. Ce jour-là, les combats de taureaux auront vécu (1). »

Ce jour-là, pourrais-je ajouter aussi, soyez sûrs qu'on ne verra plus le poignard ou le couteau catalan servir de dénouement à la moindre querelle. On respectera mieux la vie des hommes, quand, de gaité de cœur, on ne sacrifiera plus celle des animaux.

Que l'on ne vienne pas nous dire que ces spectacles entretiennent l'ardeur guerrière d'une nation. Le courage guerrier et la cruauté sont deux choses distinctes. Les combats de gladiateurs et de bêtes sauvages dans l'arène ne sont devenus très-fréquents à Rome qu'à l'époque où la population de cette capitale du monde se composait presque exclusivement d'affranchis et de gens sans industrie, vivant aux dépens du trésor public, et ne demandant à l'autorité que du pain et les spectacles du cirque, — *panem et circenses*. — Or, suivant Montesquieu, la vue continuelle des combats de gladiateurs rendit, à cette époque, les Romains extrêmement féroces. « On

(1) L'*Union médicale*, septembre 1862.

remarque, ajoute ce grand écrivain, que Claude devint plus porté à répandre le sang, à force de voir ces sortes de spectacles. L'exemple de cet Empereur, qui était d'un naturel doux et qui commit tant de cruautés, fait bien voir que l'éducation de son temps était différente de la nôtre. »

« La populace commença par le spectacle des lions et des panthères qui s'entre-déchiraient, pour en venir bientôt, comme si son appétit une fois éveillé fut devenu chaque jour plus exigeant, à repaître ses regards de l'extermination mutuelle d'esclaves et de captifs, jusqu'à ce qu'enfin ce devint l'amusement favori et le plaisir le plus vif des dames romaines de rire de l'agonie des évêques et des confesseurs chrétiens... (1). »

« Six siècles de guerre, a dit le savant et bon Pariset qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine et le premier des présidents de la Société protectrice, six siècles de guerre contre tous les peuples et contre eux-mêmes avaient allumé dans le sang des Romains une cruauté effroyable. Rassasiés de carnage sur les champs de bataille, ils allaient s'en repaître encore dans les jeux sanglants de leurs amphithéâtres. Ces affreuses délices avaient pénétré partout. Saint Augustin les rencontra chez les Maures de Césarée. Sa touchante parole leur fit ouvrir les yeux sur l'opprobre de ces atroces voluptés. Ils pleurèrent sur eux-mêmes et furent corrigés pour jamais (2). »

Il en a été de même pour l'Espagne. Sans doute, aux époques glorieuses de son histoire, elle a eu des courses de taureaux; mais elles ne se sont généralisées, elles ne se sont établies dans les moindres bourgades, qu'après l'expulsion des Maures, quand l'agriculture et l'industrie de ce beau pays furent anéanties; alors son esprit guerrier ne tarda pas à se perdre; et ce peuple, qui avait longtemps occupé le premier rang parmi les nations, descendit presque au dernier. De nos jours, il fait de louables efforts pour reconquérir sa splendeur. N'hésitons pas à proclamer qu'un des meilleurs moyens d'y parvenir serait la fermeture de ses cirques.

On sait que sur les quinze grands États fondés par l'Espa-

(1) Extrait d'un sermon prêché à l'église anglicane de la rue Daguesseau, par M. Thomas Jackson, et dédié à M. le vicomte de Valmer. — *Bulletin de la Société protectrice*, juin 1860.

(2) *Introduction aux Statuts de la Société protectrice des animaux*, 1846.

gne dans l'Amérique, treize, depuis leur émancipation, ont aboli les courses à mort.

Le sentiment qu'éprouvent les étrangers en assistant pour la première fois aux scènes d'égorgeement et d'éventration qui passionnent les habitués et font vibrer si profondément la fibre nationale, est une impression repoussante, un serrement de cœur, un éblouissement mêlé de dégoût, de terreur et de pitié; mais, hélas! après quelques séances, une espèce de fascination et d'enivrement succède au dégoût; la pitié s'efface: on jouit des coups portés et reçus et des convulsions de la mort.

Les vrais amateurs, — *aficionados* — et même les simples habitués, hommes et femmes, établissent une sorte de statistique, en marquant, avec une épingle, les coups de pique et les estocades, les chûtes des *picadores*, le nombre des bêtes ou gens mortellement frappés, sur de petites cartes-programmes achetées à l'entrée du cirque et portant le nom du taureau, son âge et les *couleurs* de la bouverie plus ou moins célèbre qui l'a vu naître(1). On peut dire, avec M. Davillier, que presque toutes les piqûres faites dans ces cartons correspondent à autant de trous dans la peau d'un taureau, ou dans celle d'un cheval, et quelquefois aussi dans celle d'un homme.

Aux incidents les plus tragiques de la lutte, des femmes ardentes, enthousiastes, témoignent leur émotion par des applaudissements, des gestes, des cris. Il en est même, et dans toutes les classes, qui vont jusqu'à se passionner d'amour pour ces égorgeurs, presque tous d'une basse origine. Les auteurs qui citent ce trait de mœurs ajoutent: « Ce sont ordinairement des bouchers qui embrassent le périlleux métier de *toreros*. » Les Grands d'Espagne, assure-t-on, leur font de magnifiques présents. Aux funérailles de *Montes*, *torero* fameux, leurs carrosses suivaient le pompeux cortège.

« C'est, en Espagne, un aussi grand honneur d'avoir vendu un taureau indomptable, qu'en Angleterre de posséder un cheval vainqueur; aussi, nous affirme M. Desbarolles, quelques

(1) Au moment de sortir du *toril*, pour porter l'irritation à son comble, on lui enfonce dans l'épaule gauche, avec un fer aiguë en hampeçon, une touffe de rubans, aux couleurs de son propriétaire. — ALEXANDRE DUMAS. (*De Paris à Cadix*.)

éleveurs payent-ils sous main les *picadores*, pour qu'ils fassent bon marché de la vie de leurs montures, à la grande gloire du taureau et de son maître. »

Après le combat, le peuple se répand dans l'arène pour examiner, palper, comparer les blessures sur les derniers cadavres qu'on n'a pas enlevés encore. Il peut, en se retirant, traverser, en face du *toril*, la *matadera*, lieu lugubre, où l'on écorche les bêtes abattues.

VI

Ces plaisirs o'lieux ont leur source dans les mauvais instincts de l'homme, cette lie qu'il ne faut pas remuer.

Et ce sont de pareils spectacles que l'on chercherait à populariser parmi nous ! Les entrepreneurs des courses de Bayonne ont un privilège de dix ans. Récemment des Espagnols ne se proposaient-ils pas d'établir aux portes mêmes de Paris des arènes taumachiques ? Mais le rejet d'une pareille demande ne pouvait être un instant douteux.

C'est ici le lieu de rappeler, à l'honneur de M. Billault, alors ministre de l'Intérieur, qu'à l'époque de l'Exposition universelle de 1855, des entrepreneurs de courses s'étant proposé de donner des représentations de ce genre à la population parisienne, il a nettement refusé de laisser établir, au centre de la civilisation, cette école de férocité ?

Pareille prohibition avait été faite, deux ans auparavant, en Belgique. Les journaux rapportent qu'au mois de juillet 1853, M. Charles de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles, un homme de cœur, avait fait arracher des affiches couvrant les murs de la capitale belge et portant : *Courses de taureaux*. Dans une lettre que cet ancien ministre de la Guerre adressait au gouverneur de la province de Brabant, il s'exprimait ainsi : « Ce genre de spectacle familiarise le peuple avec la vue du sang, avec les émotions violentes ; il doit influencer défavorablement sur la morale publique. D'ailleurs, un arrêté provincial du 6 juillet 1853 défend non-seulement les combats d'animaux, mais encore les jeux publics exercés sur des animaux, et de nature à leur occasionner des souffrances ; dans l'espèce, la vie des hommes est elle-même en danger. »

En France, les journaux de toutes les opinions se sont toujours montrés unanimes pour blâmer énergiquement l'introduction, dans notre patrie, des courses de taureaux à la manière espagnole.

En Angleterre, par une loi rendue le 1^{er} août 1840, sous l'heureuse influence du vénérable duc de Beaufort, les combats de taureaux, d'ours, de blaireaux, de chiens, de coqs et de toutes autres espèces d'animaux, soit domestiques, soit sauvages, ont été interdits. En cas d'infraction, une amende de vingt-cinq livres sterling est prononcée même contre ceux qui assistent à ces jeux (1).

Jusqu'en Espagne, terre classique de ces horribles amusements, il existe un parti nombreux contre les *corridos*. Des esprits généreux s'indignent de ces immoralités publiques. La *España* du 9 décembre 1854 a signalé les tentatives faites pour la formation d'une Société Protectrice entièrement composée de dames, et dont le principal but était l'abolition des combats de taureaux.

En outre, voici ce qui pourrait faciliter l'exécution de ce projet trop longtemps ajourné : le révérend Thomas Jackson annonçait, le 2 août 1862, au congrès international des Sociétés Protectrices, à Hambourg, que mademoiselle Burton de Londres avait donné mille livres sterling (25,000 francs), pour l'établissement dans la Péninsule d'une association formée en vue de la suppression de ces jeux si vantés et si révoltants ! Mais pourquoi laisser à des étrangers l'honneur d'une noble fondation à cet égard ? « Est-ce là, s'écriait Pariset, un spectacle fait pour une nation magnanime, et comment l'Espagne n'a-t-elle pas encore son Las Casas pour les animaux (2) ? »

Un grand nombre de journaux espagnols, parmi lesquels

(1) « *La Société royale pour la prévention des cruautés envers les animaux* existe à Londres depuis 1824... Par ses soins, de détestables habitudes ont disparu ; des spectacles barbares qui, depuis des siècles servaient d'amusement au peuple, ici les combats de chiens, là les combats de coqs, dans d'autres lieux d'autres jeux non moins féroces, dont les taureaux étaient les victimes, ont cessé d'affliger l'Angleterre. »

(Discours de M. Richelot, secrétaire général de la Société Protectrice des animaux, mai 1853.) — Voyez la section 3 de la loi générale de 1849, qui fut, suivant l'expression du marquis de Westminster, ainsi que le rapporte M. L. Hervieux, la Charte de la Société Protectrice de Londres, Société placée sous le patronage de la reine.

(2) *Introduction aux Statuts de la Société Protectrice, 1846.*

nous citerons le *Heraldo*, le *Diario de Barcelone* et le *Telegrafo*, ne craignent pas de déclarer ces spectacles scandaleux, indignes d'une nation civilisée, et ils en demandent l'abolition.

Muley-Abbas, se trouvant à Madrid avec sa suite, l'année dernière, refusa formellement de se rendre aux courses, ne voulant pas assister au massacre impitoyable de malheureux chevaux. Il est assez remarquable de voir un Prince des Etats barbaresques donner une leçon d'humanité aux peuples les mieux policés. Ce fait suffit pour faire douter de l'origine arabe attribuée aux courses de taureaux, qu'on ne trouve établies dans aucun des pays orientaux ; et l'on sait quelle est la persistance des mœurs et des coutumes, chez les peuples de l'Arabie.

Cette leçon ne sera pas perdue, espérons-le, tout en déplo rant les nombreux malheurs qui doivent la faire accepter. A la mort horrible de *Pepete*, au cirque de Madrid, cette année même, un mouvement très-vif s'est prononcé contre le sauvage plaisir payé par tant de sang humain.

La señora Bohol de Faber, qui signe du nom de *Fernand Caballero* des œuvres populaires dans toute l'Espagne et marquant sa place parmi les premiers et les plus féconds moralistes, la señora Bohol s'élève avec une courageuse indignation contre « le répugnant carnage » et les dangers du cirque. Elle fait justice, avec sa conscience, avec le sentiment d'une saine raison, « des brillants paradoxes » qu'un touriste français accumule pour célébrer, dans son enthousiasme, « un spectacle plein d'horreur. Il est pénible, dit-elle, de voir des étrangers s'ériger en paladins, et défendre ce que la presse espagnole cherche à renverser, au nom de la morale et de l'humanité(1). »

Peignant, dans une page émue, l'agonie atroce d'un cavalier que le taureau charge sur ses cornes et présente au public, et qui, de cet échafaud vivant, lancé dans l'espace, puis retombant, baigné de sang, la tête fendue, s'affaisse enfin expirant, sans que la fête s'interrompe, Fernand Caballero adresse cette apostrophe à ses concitoyens :

« Et vous vous en laverez les mains, en disant que le *toreador* se présente volontairement au combat ! Non ! non ! on ne fait pas taire la conscience avec un pareil subterfuge. Non ! Si vous ne donniez pas votre or, si vous n'animiez pas

(1) *Scènes de la vie espagnole* — Œuvres de Fernand Caballero, traduites par M. Léon Vinzeau.

ces hommes par vos applaudissements enthousiastes, il n'y aurait pas de *toreadores*. Vous dites que vous êtes dix mille : excuse sans valeur ! Le sang d'un homme se compose d'assez de gouttes, pour qu'il y en ait une qui tache chacune des monnaies que vous donnez pour payer les frais de ces sacrifices humains ; et le crime de la mort d'un homme est tel, que, bien qu'il soit partagé en dix mille parts, il suffit de celle qui vous incombe, pour que, dans son jour, le Grand-Juge vous dise : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère (1) ? »

M. Olozaga, prenant une honorable initiative, a déclaré au Parlement espagnol, dont il est un des personnages influents, que si le ministre de l'Intérieur voulait accorder l'autorisation de former une association dont les membres prendraient l'engagement de ne jamais assister aux courses de taureaux, il serait le premier à s'y faire inscrire (2).

En Portugal, une réaction semblable existe depuis quelques années déjà. L'année dernière, sur la proposition du Marquis de Niza, le sénat de ce royaume s'en est occupé (3).

Parmi les protestations qui se sont produites en France, je signalerai d'abord celle d'un vénérable prélat, Mgr l'Évêque d'Aire, à l'occasion des courses de Saint-Esprit, en 1853, et surtout une supplique, malheureusement isolée, qui s'est élevée jusqu'au trône. Le 24 juin 1854, un digne pasteur de l'Eglise réformée, à Bayonne, M. Joseph de Nogaret, adressait à l'Empereur Napoléon la pétition suivante :

« Sire, des courses de taureaux ont été établies en 1853 dans nos contrées, et il paraît qu'on se prépare à célébrer de nouveau ces jeux sanguinaires, dans le courant de cette année. Sera-t-il permis à un homme d'ordre et de paix de venir déplorer, auprès de votre Majesté, toutes les mesures qui favoriseraient, dans notre patrie, l'établissement d'un usage aussi opposé aux principes du christianisme qu'au caractère général de la nation française ? Elles tendent, par la vue du sang, à détruire les sentiments nobles et humains, et à développer les instincts sauvages et cruels (4).

(1) Extrait de *Una en otra*. Page 215, Madrid 1861. Traduction du docteur Fée, qui vient de dédier à l'auteur, Fernand Caballero, un remarquable ouvrage, *Les misères des animaux*.

(2) *Bulletin de la Société protectrice*, 1862, page 207.

(3) *Idem*, 1861, page 352.

(4) Le grand Bossuet l'a dit, dans son noble langage : « L'humanité envers les animaux conduit à l'humanité envers les hommes. »

« Sire, j'ose vous supplier de mettre un terme à ces spectacles dignes des siècles de barbarie, et qui contrastent d'une manière si affligeante avec les progrès des lumières et de la civilisation.

« Je le demande, au nom du profond respect, de l'obéissance éclairée et consciencieuse qu'il importe d'obtenir pour les autorités établies, aussi bien que dans l'intérêt des mœurs publiques.

« Je le demande au nom de la morale chrétienne, au nom de la loi qui condamne à l'amende et à la prison ceux qui auront publiquement et abusivement exercé de mauvais traitements envers les animaux domestiques (1). »

C'était le devoir de notre Société protectrice de protester énergiquement contre ces spectacles. Elle l'a fait publiquement, hautement. Mesurant moins la difficulté de la tâche, que son utilité, elle s'est constamment efforcée d'arrêter, par toutes ses démarches, le mal qu'elle n'avait pu conjurer.

En 1853, dans une séance solennelle, à l'Hôtel-de-ville, M. le vicomte de Valmer, président, terminait un éloquent discours, en exprimant ce vœu : « Que toutes les mères, toutes les épouses, toutes les Reines adressent une requête à la Souveraine des Espagnes, pour mettre fin à ces combats hideux qui dégradent l'homme et souvent le condamnent à une mort sans gloire (2). »

L'année suivante, à pareille solennité, le baron de Lagarde Montlezun, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et l'un des membre de la Société, lisait, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, un remarquable et chaleureux réquisitoire contre l'importation de ces divertissements barbares qui, franchissant la frontière basque, avaient déjà porté le trouble et l'excitation fiévreuse du cirque dans nos villes du Midi. J'emprunte quelques lignes à sa péroraison :

« Lorsque sur les confins de la France et de l'Espagne, dans une petite île de la Bidassoa, aujourd'hui déserte et silencieuse, fut conclu, en grande pompe, sous une tente de soie, de velours et de brocart d'or, un mariage

(1) *Le Protecteur, le Législateur et l'Ami des animaux*, par M. A. Godin, 1856, tome I, page 72.

(2) *Société protectrice*, compte rendu, 1857, page 55.

célèbre qui unissait deux couronnes, le Roi de France put s'écrier avec orgueil : « Il n'y a plus de Pyrénées. » Nous acceptons ce mot pour l'union fraternelle des deux nations, pour le commerce, les chemins de fer, pour les arts ; mais nous ne l'acceptons pas pour les combats de taureaux.

« Nous voulons au contraire qu'il y ait des Pyrénées : nous les exhausserions encore, s'il était possible, et, comme les Titans, nous entasserions volontiers montagne sur montagne, pour empêcher l'accès de ces jeux cruels, de ces spectacles navrants, dont l'idée seule attriste l'âme (1). »

Lorsqu'en 1861, le journal de la *Gironde* annonça qu'il était question d'organiser des courses de taureaux à la Bastide, où devait être construit un cirque assez spacieux pour contenir huit à dix mille spectateurs, la Société protectrice fit remettre au préfet de la Gironde une requête invoquant son autorité pour qu'il voulût bien s'opposer à l'entreprise.

De cette lettre pressante et respectueuse, à laquelle un gracieux accueil a été fait par l'honorable M. de Mentque, qui a refusé l'autorisation demandée (2), j'extrais les passages suivants :

« De telles atrocités transformées en spectacle public, démoralisent les populations. La vue du sang éveille et développe les instincts sauvages et féroces, qui mènent au crime.

« Nous ne nions pas que ces fêtes odieuses n'aient un certain intérêt : la pompe théâtrale et guerrière qu'on y déploie, la musique, les costumes chevaleresques des acteurs, la fureur du taureau, le danger même que courent les hommes qui l'attaquent, et leur adresse à s'y soustraire, tout cela émeut, passionne la foule : c'est une raison de plus pour qu'elles soient interdites. D'ailleurs, le mal est contagieux. Tolérées à Bordeaux, les courses s'établiraient sur d'autres points. Mais non ; faire de la souffrance et de la mort un objet de plaisir, c'est la plus grave atteinte qui puisse être donnée à la morale publique. La France ne saurait le permettre.

« La civilisation a fait abolir, dans toute l'Europe, les sup-

(1) *Bulletin de la Société protectrice*, 1853, page 115.

(2) Voir la réponse du préfet de la Gironde. — *Bulletin de la Société Protectrice*, 1861, page 354.

plices atroces et prolongés. Quand la justice croit devoir s'armer de son glaive, elle fait dresser l'échafaud dans un endroit écarté, et l'arrêt s'exécute dans l'ombre : c'est que la sagesse des gouvernements a reconnu que la vue des tortures endurées même par de grands criminels endurent le cœur des assistants ; loin de décourager les natures perverses, elle les enhardit à enfreindre les lois.

« Sous la Restauration, le Préfet de police, M. de Belleyme, a fait fermer d'autorité l'établissement ignoble de la barrière du combat, où des taureaux, des ours, et des chiens féroces, s'entre-déchiraient (1). L'Angleterre a prohibé les combats de taureaux, d'ours, de blaireaux, de chiens, de coqs, qui, pendant des siècles, avaient servi d'amusement à toutes les classes de la population, et qui étaient passés dans les mœurs. Enfin, tout récemment, le Sénat du Royaume de Portugal, a pris des mesures pour abolir les courses de taureaux dans cette partie de la Péninsule, malgré la passion des habitants pour ces joutes sanglantes.

« Les établir chez nous, quand ailleurs, à mesure que les peuples s'éclairent et se moralisent, on les abolit, ce serait rétrograder de la civilisation vers la barbarie (2). »

« Les idées protectrices passeront dans nos mœurs, a dit Son Em. le Cardinal Donnet, plus puissantes pour le bien que nos lois... C'est à l'Eglise de seconder ce mouvement qui ne sera pas sans portée pour notre époque, et de le diriger partout où elle pourra se faire entendre (3). »

Quand, dans des jeux publics, habituellement périlleux, un homme, frappé par le taureau, est relevé mort, comme un

(1) Par une ordonnance datée du 7 mai 1845, et qui n'a pas été rapportée, « il est défendu de laisser circuler ou de conduire sur la voie publique, même en laisse et muselé, (dans le département de la Seine) aucun chien de la race des boule-dogues.

« Peut-être cette mesure, dit le docteur Vernois (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1862), a-t-elle eu sa raison d'être à l'époque où la Préfecture de police, à Paris, tolérait les combats d'animaux, où cette espèce naturellement énergique et vigoureuse y était plus qu'une autre particulièrement dressée et destinée ? Mais les établissements où ces luttes inutiles, immorales et dangereuses, avaient lieu sont interdits aujourd'hui ; l'espèce de méchanceté ou de férocité héréditaire, qui était transmise à l'espèce, a presque tout à fait disparu. »

Quand, pour un sauvage amusement, nous excitons chez les chiens des instincts cruels, ne méritons-nous pas ce reproche du docteur Grandchamp : « Nous démoralisons les animaux ? »

(2) *Bulletin de la Société protectrice*, 1861, page 352.

(3) Séance annuelle de la Société d'agriculture de Bordeaux (septembre 1859).

malheureux *écarteur*, au cirque des Alliés-Morlane, à Saint-Sever, au mois d'octobre dernier, n'est-on pas en droit d'accuser les magistrats municipaux qui, en violation de la loi Grammont, ont toléré ces jeux cruels, d'être la cause au moins indirecte de ce meurtre ?

Les courses autorisées dans les villes frontières des Pyrénées ne sont qu'une concession limitée, locale, faite à des goûts qui, nés du voisinage de l'Espagne, ne sont heureusement pas les nôtres. Le bon sens du peuple français, averti par les terribles accidents que j'ai rappelés, se révoltera bientôt, espérons-le, contre ces amusements immoraux. Avant peu, les cirques du Midi seront délaissés.

Au lieu des applaudissements et du gain honteux que les entrepreneurs de ces jeux attendent, ils ne recueilleront que le mépris des honnêtes gens et la réprobation générale.

Espérons que notre siècle de progrès verra, dans la Péninsule elle-même, les vastes amphithéâtres des places aux taureaux abandonnés, ou qu'on y substituera des représentations utiles et moralisatrices. Affranchie d'une coutume séculaire qui fut, dès le moyen âge, pour les classes ignorantes, une école d'abrutissement et de barbarie, cette nation chevaleresque voudra marcher glorieuse, avec la France, l'Angleterre et l'Allemagne, au premier rang de la civilisation.

Déjà partout l'opinion se soulève. Ecoutez les hommes de cœur qui sont sortis du cirque de Saint-Esprit, navrés, blessés dans leur conscience, dans leurs sentiments les plus dignes : Ils disent que là, tout comme en Espagne, des scènes affreuses et dégoûtantes ensanglantent l'arène ; que l'éclat des costumes, le bruit, l'animation, l'enivrement de la foule et les fanfares masquent, sans l'atténuer, l'horreur du carnage, le cri des os brisés, le râle de la douleur et de l'agonie. Les chevaux éventrés, chancelants, y traînent leurs entrailles pendantes ; les taureaux mutilés, brûlés, beuglant de rage, mêlant leur sang et leurs convulsions au sang, aux convulsions de ces victimes ; les hommes écrasés, percés d'un coup de corne, tués misérablement... Voilà le vrai, l'ignoble spectacle ! Voilà l'immoralité cruelle et contagieuse qu'il faut flétrir et supprimer (1) !

(1) A Bayonne, après une course, des chevaux blessés à mort furent traînés, la corde au cou, par des gamins et jetés vivants dans l'Adour. Les enfants à

Faites donc appel à tous les organes de l'opinion publique, à la légitime autorité de la magistrature et du clergé, au Sénat, s'il le faut, vous tous, en qui vibre le sentiment de l'humanité, de la dignité nationale. Que votre voix, s'unissant aux accents persuasifs des anges de la pitié, monte respectueusement jusqu'à l'oreille du Souverain. Signaler au chef du gouvernement ces spectacles féroces comme un outrage à la justice, à la raison, à la charité, comme une violation flagrante de la religion et de la loi, c'est en assurer la condamnation.

coups de pierres, les mariniers, à coups de rames et de gaffes, les éloignaient du bord et les assommaient. La populace accourue sur le rivage assista, pendant plus d'une heure, avec des cris joyeux, à l'agonie de ces malheureuses bêtes. Ces faits odieux, qu'on peut lire dans un journal de la localité, ont été cités à l'auteur par M. le duc de Doudeauville, auquel un témoin oculaire les a confirmés.

NOTA. L'auteur recevrait, avec reconnaissance, tous les documents qu'on voudrait bien lui adresser pour une nouvelle édition.

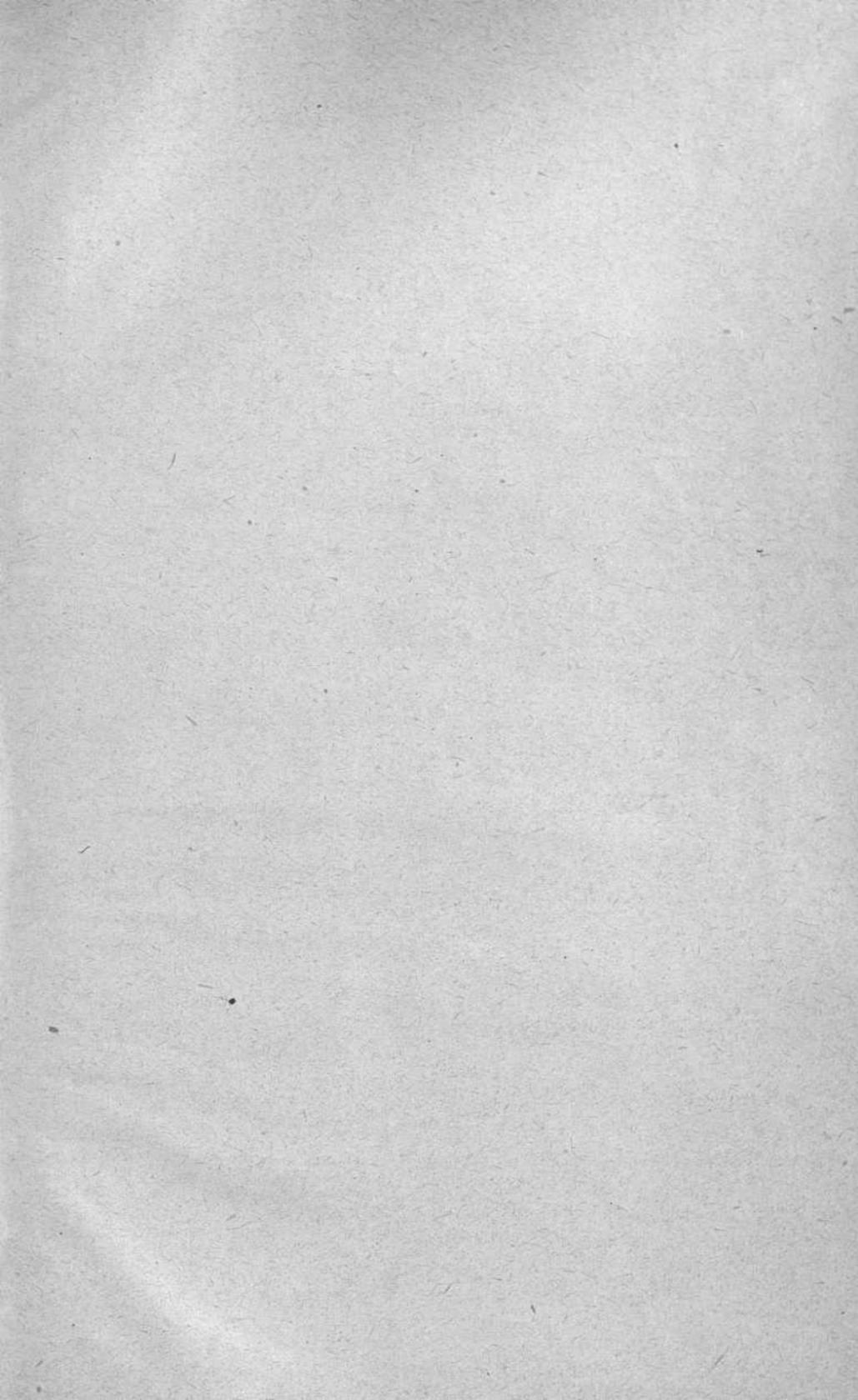
DU MÊME AUTEUR

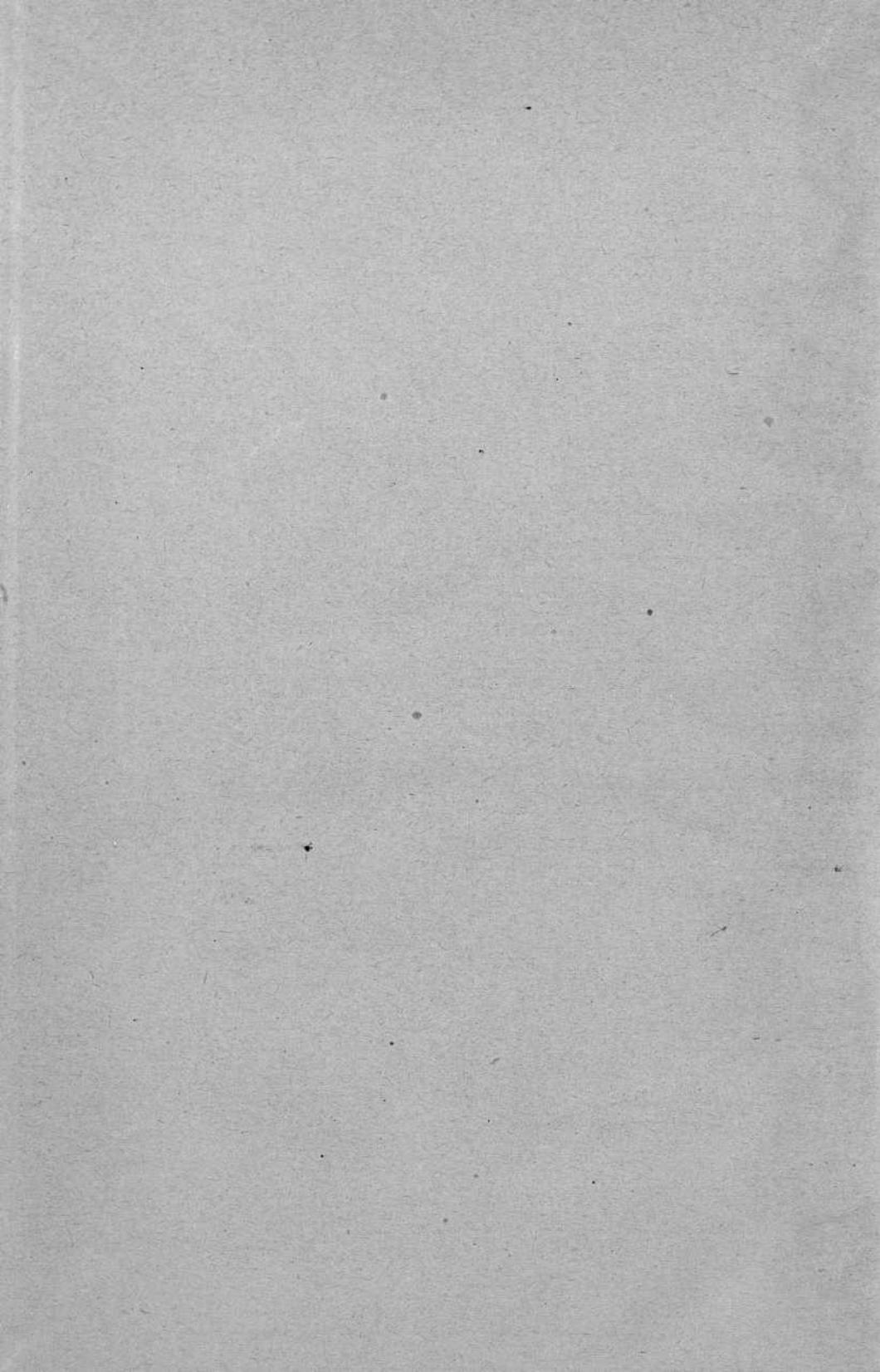
De la rage chez le chien et des mesures préservatrices,
brochure in-8. Prix : 1 fr.

(Sous presse)

Les combats de taureaux, brochure in-8.

Nos cruautés envers les animaux : ce qu'elles coûtent à la fortune publique, à l'hygiène, à la morale. Un volume in-8.





MARQUES DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOTECA

Pesetas

Número. 120 | Precio de la obra

Estante . 1 | Precio de adquisición

Tabla... 3 | Valoración actual

Número de tomos.

76

